



## NOTE

---

DESTINATAIRE : Mme Suzanne Bouchard, coordonnatrice du secrétariat  
de la Commission  
Bureau d'audience publique sur l'environnement  
Dossier : Projet de LET à Saint-Cyrille-de-Lessard

EXPÉDITEUR : Jean Gauthier, ing. M.Sc.

DATE : 15 avril 2005

OBJET : Demande d'informations du 6 avril 2005  
N./Réf. : ML18521 (60ET)

---

### 1. Contexte

Pour faire suite à votre demande du 6 avril dernier, vous trouverez ci-après les informations demandées relativement à l'appareillage utilisé pour la mesure du débit dans la rivière Bras d'Apic, la procédure d'interruption du rejet et le mode d'approvisionnement en eau des bâtiments situés dans un rayon de 2 kilomètres du lieu d'enfouissement technique projeté.

### 2. Mesure de débit et interruption du rejet


Les mesures de débit dans la rivière Bras d'Apic seront effectuées par la lecture quotidienne du niveau d'eau sur une règle permanente placée dans la rivière à une section jaugée. Une relation niveau/débit sera établie au droit de cette section. Considérant que les débits d'intérêt sont ceux d'étiage, il est probable qu'il soit nécessaire d'aménager la section de jaugeage par la mise en place d'un ouvrage dans le lit de la rivière permettant d'obtenir une section régulière. Par exemple, cet ouvrage pourrait être constitué d'une pièce de bois placée transversalement au cours d'eau, formant ainsi un seuil de quelques centimètres qui permet de concentrer le débit au même endroit. Les détails de cet ouvrage seront fournis à l'étape des plans et devis détaillés du projet. Considérant que les étiages ne sont pas des événements hydrologiques qui se produisent subitement mais une situation qui se met en place graduellement dans le temps, la lecture du niveau de l'eau sera effectuée une fois par jour durant les jours ouvrables de la période d'opération de la station de traitement. Les données seront consignées dans un registre. À l'atteinte d'un débit donné, l'arrêt du rejet se fera manuellement par l'opérateur de la station de traitement.

### 3. Mode d'approvisionnement en eau des bâtiments

Les informations de base proviennent de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard et de la MRC de L'Islet. Les données extraites du rôle d'évaluation indiquent tous les types de

bâtiments, qu'il s'agisse de chalets, de camps de chasse ou de bâtiments non résidentiels. La municipalité dispose d'informations par numéro de lot mais la localisation exacte du bâtiment n'est pas disponible. Celle-ci a été établie, lorsque possible, à partir des photographies aériennes du secteur. Les renseignements sur les modes d'approvisionnement en eau ont été obtenus des propriétaires concernés, lorsqu'ils ont pu être rejoints.

Sur la carte, les bâtiments identifiés comme « chalet ou maison de villégiature » au rôle d'évaluation ont été distingués des autres catégories. Le tableau 1 permet de faire le lien entre la carte et les informations descriptives de la municipalité.



Jean Gauthier, ing. M.Sc.  
JG/cc

**Tableau 1**  
**Localisation des bâtiments existants dans un rayon de 2 km du site projeté et informations sur les modes d'approvisionnement en eau**

No identification sur la carte	PROPRIÉTAIRE	ADRESSE	DESCRIPTION	ADRESSE	LOT	MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
1		0 route 285	Chalet ou maison de villégiature		Rg 3 / 11-P	Inconnue*
2		0 5e Rang ouest	Chalet ou maison de villégiature		Rg A / 12a	aucune
3		0 route 285	Chalet ou maison de villégiature		Rg A / 2a-P	source de surface
4		0 route 285	Chalet ou maison de villégiature		Rg A / 12a-P 12b	Inconnue*
5		0 route 285	Chalet ou maison de villégiature		Rg A / 5-P	source de surface
6		0 route 285	Camp de chasse et pêche		Rg B / 4-P	Inconnue*
7		0 route 285	Camp de chasse et pêche		Rg 1 / 4-P	aucune
8		0 Rang 3	Camp de chasse et pêche		Rg 3 / 10	aucune
9		0 route 285	Camp de chasse et pêche		Rg A / 3a-P	aucune
10		0 route 285	Autres immeubles résidentiels		Rg A / 5a-P & 6a-P	aucune
11		0 route 285	Autres immeubles résidentiels		Rg B / 6b-P	aucune
12		0 route 285	Autres immeubles résidentiels		Rg B / lot 2	aucune
13		0 8e Rang	Autres immeubles résidentiels		Rg 3 / 3a 3b 4a 4b	Inconnue*
14		0 route 285	Autres immeubles résidentiels		Rg 2 / lot 5	aucune
15		0 route 285	Autres immeubles résidentiels		Rg A / 12a-P 12b-P	Inconnue*
16		0 route 285	Autres immeubles résidentiels		Rg 1 / 6-P	Inconnue*
17		0 8e Rang	Autres immeubles résidentiels		Rg 3 / 5b & 6	source de surface
18		0 8e Rang	Autres immeubles résidentiels		Rg 3 / lot 7	source de surface
19		0 route 285	Autres immeubles résidentiels		Rg 1 / 5-P	source de surface
20		0 route 285	Ferme en général (aucune prédominance)		Rg B / 4-P	Inconnue*
21		0 route 285	Ferme en général (aucune prédominance)		Rg B / 3-P	aucune
22		0 8e Rang	Ferme (produits de l'érable à plus de 50%)		Rg 3 / 2a	Inconnue*
23		0 route 285	Autres activités agricoles et connexes		Rg B / 5-P	aucune
24		0 route 285	Pisciculture		Rg A / 2b-P	Puit de surface & artésien
25		0 route 285	Forêt inexploitée qui n'est pas une réserve		Rg A / 12a	Inconnue*
26		0 route 285	Chalet ou maison de villégiature		Rg A / lot 1	Source de surface
27		0 route 285	Chalet ou maison de villégiature		Rg A / 2a-P	Puit artésien
28		0 route 285	Chalet ou maison de villégiature		Rg A / 2a-P	Puit artésien
29		0 route 285	Inconnue		Rg A / 9	Inconnue*

Source des informations: MRC de L'Islet et Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard

\*: Propriétaire n'ayant pu être rejoint à ce jour pour confirmer le mode d'approvisionnement en eau